

[Traduction]

Je vois que mon temps de parole est presque expiré, mais j'ai autre chose à dire. Notre attitude à l'égard du Vietnam a été marquée par un certain nombre de malheurs. Nous avons fait des erreurs et nous continuons d'en faire. Je ne puis croire que le Vietnam ne soit pas disposé à accepter un quelconque accommodement à propos du Cambodge. Les Vietnamiens sont prêts à s'entendre avec leurs voisins. L'approche actuelle qui a été recommandée au Canada par les pays de l'Asie du sud-est voisins du Vietnam aboutira inévitablement à l'échec. Le Vietnam n'en sera que plus dangereux. Et, surtout, cela prolongera indéfiniment la misère humaine au Cambodge.

● (2205)

S'il est un pays qui devrait parler aux Nations Unies au nom des Cambodgiens dépossédés et torturés, c'est bien le Canada en qui on voit généralement un protecteur des opprimés. C'est obscène d'avoir encore une fois emboîté le pas à nos voisins du Sud, qui ont pris l'habitude depuis quinze ans de s'en prendre au Vietnam sans retenue. Cette illusoire victoire du Vietnam a infligé d'innombrables tortures au peuple cambodgien. Au nom de l'humanité, j'invite le ministre à faire en sorte que la prochaine fois que l'ONU abordera la question, le Canada demeure neutre, que nous ne votions sur aucune motion qui exige de prendre partie. Il ne faut pas que nous nous mêlions de la situation en Asie du sud-est à moins que ce soit pour préconiser une solution humanitaire qui améliorera le sort du peuple cambodgien.

**M. Roy MacLaren (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, le Canada a appuyé la représentation du Kampuchea démocratique à l'Assemblée générale des Nations Unies car, en agissant autrement, nous aurions cautionné l'invasion et l'occupation du Kampuchea par les forces armées d'un pays voisin. Cela ne veut pas dire que le gouvernement canadien approuve le régime du Kampuchea démocratique de Pol Pot ou que le Canada ferme les yeux sur les horribles violations des droits de la personne perpétrées par ce régime pendant qu'il était au pouvoir. En 1978, le Canada a joué un rôle important dans la dénonciation de la situation déplorable des droits de la personne au Kampuchea démocratique. Cela fut fait par le biais d'un mémoire remis à la Commission des droits de l'homme de l'ONU et par des déclarations faites par la suite à l'Assemblée générale de l'ONU.

Si l'on avait expulsé de l'ONU le régime du Kampuchea démocratique, ce geste aurait pu être interprété comme un pas en direction de la légitimisation de l'agression et de l'usage de la force par un pays en vue de renverser le gouvernement d'un pays voisin. C'est pourquoi le Canada, de même que la majorité des pays représentés à l'Assemblée générale des Nations Unies, s'est prononcé l'automne dernier pour que le représentant du Kampuchea démocratique puisse continuer de siéger à l'ONU, malgré toute notre répugnance à l'égard de l'action de ce régime quand il avait le pouvoir absolu au Kampuchea. Le Canada a dit clairement qu'il ne participerait à aucun effort visant à rétablir le gouvernement de Pol Pot.

Des efforts actuels en vue d'une solution pacifique au conflit qui sévit au Kampuchea tournent autour de la conférence

### L'ajournement

internationale qui a lieu actuellement conformément à la résolution de l'automne dernier de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Vietnam et l'URSS ne participent pas à cette conférence. Dans ces conditions, il est admis que la conférence ne parviendra pas à trouver des solutions définitives à la question du Kampuchea.

Le Canada croit que les propositions présentées à la conférence, lesquelles comprennent un accord de cessez le feu entre les belligérants, la création d'une force de maintien de la paix des Nations Unies, le retrait contrôlé des troupes étrangères du Kampuchea et la tenue d'élections libres sous la surveillance de l'Organisation des Nations Unies, constituent des propositions raisonnables qui pourraient accorder les garanties nécessaires aux parties en cause. Le Canada est prêt à considérer sérieusement ces propositions, mais reconnaît qu'elles peuvent éventuellement nécessiter des modifications ou des rajustements. Elles constituent néanmoins un premier pas dans la bonne direction. On espère aussi que la conférence permettra de créer le cadre propice à la poursuite de pourparlers qui, nous l'espérons, à mesure qu'évoluera la situation, débouchent sur des négociations sincères entre les parties en présence dans le conflit qui sévit au Kampuchea.

L'ÉNERGIE—L'AVENIR DU PROJET ALSANDS À FORT McMURRAY (ALBERTA). (A) LES ENTENTES COMMERCIALES POSSIBLES AVEC LES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

**M. Jack Shields (Athabasca):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole ce soir pour contester une réponse qui m'a été donnée à une question que j'avais posée le 13 juillet dernier. J'ai demandé plus précisément s'il cherchait à conclure un accord commercial avec les sociétés qui envisagent actuellement d'exploiter les sables bitumineux du nord-est de l'Alberta, en particulier la société Imperial Oil et le consortium Alsands. La réponse du ministre fut la suivante:

Pour ce qui est de parvenir à un accord commercial satisfaisant, c'est ce que nous sommes en train de négocier avec le gouvernement de l'Alberta.

● (2210)

Rien n'est plus faux de toute évidence. Je dois signaler qu'un accord commercial reste à conclure avec les sociétés participantes. Ces sociétés sont prêtes à investir pour le moment 12 milliards de dollars dans chacune de deux usines distinctes, mais elles doivent d'abord savoir ce que leur rapportera leur production, quel sera le régime fiscal auquel elles seront assujetties et quelle sera la formule de redevance afin de pouvoir procéder à une étude ordinaire des capacités de financement et déterminer si le rendement de ces investissements massifs de 12 milliards de dollars par usine rend ce projet économiquement rentable.

Le consortium Alsands, à Fort McMurray, et Imperial, en ce qui concerne le projet Cold Lake, ont tous deux fait savoir au gouvernement fédéral et à celui de l'Alberta qu'il leur fallait un taux de rendement de 20 p. 100 de leur cash flow parce que, dans le cas d'Imperial tout au moins, elle investit dans le projet la presque totalité de sa valeur nette. Elle veut donc s'assurer d'un taux de rendement qui compensera l'investissement massif qu'elle consent.